



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF PUBLIC SUR LE PARC SIR-GEORGE-ÉTIENNE-CARTIER

5 décembre 2022

de 19 h à 20 h 30, HNE, à Ottawa

en personne au 40, rue Elgin

PERSONNES PARTICIPANTES

Personnel

- Modération : Madeleine Gomery
- Présentation : Andrew Sacret, Kelly McRae et Patricia McCann-MacMillan
- Prise de notes : Hilary Koum Njoh

Autres

Nom	Organisation
Ian Gadbois	Ski Héritage Est
John Murray (*ancien membre)	Rockcliffe Yacht Club
Anne-Carole Beauregard	CCN
Laura Reinsborough	Garde-rivière des Outaouais
Meghan Hanlon	Ottawa New Edinburgh Club (ONEC)
Matthew Henderson	Association des résidants de Rockcliffe Park
Heather Matthews	Résidente de New Edinburgh, conseil de l'alliance communautaire de New Edinburgh
Nicole Fortier	Société franco-ontarienne du patrimoine et de l'histoire d'Orléans (SFOPHO)



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

ORDRE DU JOUR

#	Membres	Points
	Madeleine Andrew	Mot de bienvenue
	Hilary	Questions d'ordre administratif
	Kelly Patricia	<p>Présentation</p> <ul style="list-style-type: none">• La présentation devrait vous permettre de mieux comprendre le fonctionnement du parc, de nous faire part de ce que vous appréciez et de ce qui pourrait être amélioré.• Nous commencerons par l'extrémité ouest du parc pour nous déplacer vers l'est.• La zone d'étude sur la carte devant vous est de 13 km.• Nous en sommes actuellement à la troisième étape, celle de l'élaboration de concepts préliminaires, et nous souhaitons recueillir vos commentaires à ce sujet ce soir.• Notre objectif est que le plan soit terminé en 2024.• Nous avons également entrepris d'autres études depuis notre rencontre avec vous l'année dernière.• Au cours de l'été, nous avons commandé une étude sur le paysage culturel. À partir des renseignements obtenus, nous cherchons à déterminer les possibilités de mise en valeur du paysage culturel.• Nous allons commander une étude sur la circulation et la mobilité au cours de la nouvelle année afin de déterminer les améliorations à apporter à l'infrastructure et les liens possibles entre les sentiers.• L'été dernier, nous avons également engagé un étudiant qui a réalisé une étude de la végétation du parc. Cette étude est un élément clé du plan du parc, puisqu'elle a permis d'identifier les types de végétation présente et de connaître le pourcentage de couverture terrestre. L'information recueillie nous aidera à déterminer les approches de gestion qui seront adoptées à grande échelle.• Nous avons élaboré un tableau stratégique pour orienter la planification et définir les thèmes. Les thèmes soutiennent les visions et précisent les domaines clés sur lesquels la CCN se penchera.• Veuillez noter que l'île Lower Duck est incluse dans le secteur du parc, mais nous ne cherchons pas à attirer les gens sur l'île. Nous cherchons plutôt des occasions de souligner son importance environnementale et d'élaborer des politiques qui contribueront à sa protection.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

Kelly Patricia	<p>Introduction aux questions et réponses</p> <ul style="list-style-type: none">• Pourquoi seulement l'île Lower Duck ? L'île Lower Duck appartient à la CCN. Les autres îles ne lui appartiennent pas.• Au début de la présentation, nous vous avons demandé votre avis sur le parc et si vous pensiez que nous étions sur la bonne voie. Nous vous laissons maintenant la parole. N'hésitez pas à vous exprimer dans la langue de votre choix.
Madeleine	<p>Prochaines étapes</p> <ul style="list-style-type: none">• Un compte rendu détaillé sera envoyé dans le courant de la semaine prochaine ou peu après (note : nous nous excusons pour le retard). Il comprendra les éléments discutés au cours de la séance de ce soir.• Plus tard cet hiver, il y aura une consultation publique en ligne. Lorsque nous lancerons la consultation en ligne, nous vous inviterons à communiquer les renseignements pertinents à votre réseau.• Si vous avez d'autres questions ou commentaires, n'hésitez pas à me les envoyer directement.• Je tiens à vous remercier de votre présence ce soir et de nous avoir fait part de vos réflexions, et je remercie notre équipe. C'était un plaisir de vous rencontrer.

DISCUSSION

#	Membres	Points soulevés par les personnes participantes	Réponse/Mesure de la CCN
Questions et réponses			
1	John	Le plan a-t-il prévu un espace dédié à davantage de commerces ? Il y a très peu de possibilités pour les gens qui veulent casser la croûte. Vous pourriez peut-être envisager de faire venir quelques commerçants pour faire en sorte que les gens se rendent sur place et y restent.	
2	Ian	Je seconde cette proposition. Nous avons besoin de plus d'installations, peut-être là où se trouve le club nautique. Il pourrait y avoir des occasions commerciales à cet endroit.	



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

		Les toilettes sont un élément important. Ce n'est pas seulement la nature qui attire les gens vers la rivière, il faudrait également prévoir des services de restauration.	
3	John	Du côté de Gatineau, il y a plus de commerces.	Vous dites vouloir d'autres options de restauration. Y a-t-il d'autres secteurs dans le parc où cette option serait plus adaptée ?
4	Heather	Il y avait un pavillon et un comptoir qui vendait de la crème glacée à l'époque. Quelque chose d'aussi simple que de la crème glacée en été et du chocolat chaud en hiver serait formidable.	
5	John	La rampe de mise à l'eau du chemin Blair peut être un autre endroit à considérer.	
6	Ian	Est-il prévu d'améliorer la rampe de mise à l'eau du chemin Blair ? Il n'y a pas de quai à cet endroit.	Le secteur a été récemment amélioré et il y a une rampe d'accès.
7	Meghan	La connectivité, l'accès et l'expérience sont mentionnés au pôle 4. Pourquoi la culture et le patrimoine n'ont-ils pas été intégrés au pôle 4 puisque La maison riveraine a récemment célébré son 100e anniversaire ?	Lorsque nous avons réalisé notre étude sur le paysage culturel, nous avons fait plusieurs observations. De façon générale, le secteur A comportait plus de lieux patrimoniaux, le secteur B plus de lieux culturels et le secteur C est caractérisé par des lieux importants sur le plan environnemental. Ce n'est pas une répartition absolue et plusieurs des thèmes se trouvent dans chaque secteur.
8	Meghan	L'ONEC a été situé à plusieurs endroits le long de la rivière. Les sports nautiques et le canotage faisaient partie intégrante du patrimoine d'Ottawa au fur et à mesure de son expansion. L'ONEC lui-même était un centre culturel pour la ville.	Y a-t-il quelque chose dans le patrimoine bâti que nous devrions souligner ? Certaines personnes qui ont répondu au sondage ont suggéré que la CCN souligne ou commémore la balise et explique pourquoi ce lieu s'appelle Beacon Hill.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

9	Meghan	Pourrions-nous aménager une patinoire sur la rivière ?	Nous ne savons pas si cela est faisable, mais nous visons certainement à ce que ce pôle ait une fonction récréative.
10	Ian	Quel sera, selon vous, le principal locataire de La maison riveraine ?	Nous avons Garde-rivière des Outaouais comme principal locataire.
11	Meghan	Les toilettes sont une nécessité. J'ai vu des gens aller dans les buissons pour se soulager.	
12	Nicole	Il devrait y avoir 3 ou 4 endroits où les gens peuvent aller aux toilettes. Sinon, on ne peut pas faire de grands trajets, surtout en ce qui concerne les femmes. On voulait s'arrêter, mais on ne pouvait pas s'arrêter au club de yacht parce qu'on avait l'impression de faire intrusion dans le secteur.	
13	John	En cas d'inondation, les toilettes peuvent être inaccessibles.	Nous disposons d'une cartographie des zones inondables. En fonction de l'infrastructure prévue, nous pouvons voir ce qui est possible et analyser les risques. Ce sont des informations que nous utilisons.
14	Laura	Connaissons-nous les caractéristiques démographiques des personnes qui utiliseront le parc et leur profil, selon nos prévisions ?	Au cours de l'été 2021, la CCN a mené un sondage, et des données démographiques y ont été incluses. En général, il s'agit d'une population plus jeune, et surtout de personnes vivant dans les secteurs concernés. De jeunes familles, des personnes plus aisées, et des personnes de la région. Il est prévu de faire de ces terrains un parc de la capitale afin d'attirer les gens dans la capitale.
15	Matthew	L'Ottawa New Edinburgh Club (ONEC) ne dispose pas actuellement d'un espace adéquat pour entreposer les kayaks, embarcations et fournitures. Par conséquent, ces derniers bloquent le sentier public. Je souhaiterais que l'ONEC puisse disposer d'un espace d'entreposage adéquat dans La maison riveraine de la CCN.	À discuter.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

16	Matthew	<p>Les membres de la communauté m'ont fait part de diverses préoccupations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les gens aiment que le secteur actuel soit un petit coin perdu. Ils affectionnent le fait que l'espace naturel soit plutôt rustique et pas trop entretenu.• Il y a des préoccupations concernant le Mile Circle. La construction d'une structure pourrait bloquer les vues résidentielles (le long du chemin Sandridge) et réduire les espaces verts.• On craint que les gens se stationnent dans les rues résidentielles.• Il y a des préoccupations concernant l'abattage d'arbres dans le but de créer des vues sur la rivière.	<p>La CCN accorde la priorité à la protection des arbres existants et évite l'abattage d'arbres dans la mesure du possible. Il existe des options pour créer des points de vue sans couper des arbres.</p>
17	Matthew	<p>Jadis, des débris de construction ont été déversés sur le rivage et ont ensuite été convertis en sentier inférieur. La preuve en est que de gros morceaux de ciment et des poutrelles métalliques émergent du rivage. Il convient de noter que le rivage « naturel » ne l'est pas vraiment.</p> <p>Un panneau d'interprétation présentant des informations sur l'histoire de ce secteur de la rivière pourrait être bienvenu. Il serait possible d'en faire davantage pour sensibiliser les gens à l'histoire de la région.</p>	<p>Idée et contexte intéressants — merci de les partager.</p>
18	Ian	<p>Sur le plan de l'accessibilité, y a-t-il des suggestions qui pourraient être réalisées plus rapidement que d'autres ? (Par exemple, abaisser les limites de vitesse et créer des passages pour piétons.)</p>	<p>Nous devons en savoir plus sur la circulation des piétons et des véhicules. Nous commandons une étude de la circulation pour mieux comprendre les possibilités.</p>



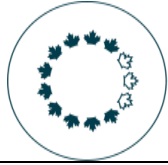
NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

		Il faudrait envisager d'ajouter un ou deux passages pour piétons ou d'abaisser la limite de vitesse.	
19	John	Il y a de nouvelles préoccupations à Orléans concernant la construction d'un nouveau pont sur la rivière des Outaouais. La CCN s'est-elle engagée à le faire ?	Il s'agit d'un projet dirigé par SPAC qui est actuellement à l'étape de l'étude géotechnique, à laquelle la CCN participe en tant que membre de l'équipe de projet conjointe. Ce soir, pour l'instant, nous sommes ici pour parler du plan du parc SGEC.
20	John	La hauteur du pont interfère avec les trajectoires de vol et le déplace vers l'est. La hauteur du pont est une question non résolue.	
21	Matthew	Il y a deux sentiers qui offrent des conditions très différentes. En avez-vous tenu compte ? Le sentier inférieur est plus lent et mieux adapté aux familles. Les personnes qui veulent se déplacer rapidement peuvent utiliser le sentier supérieur, mais parfois les cyclistes vont trop vite.	Il n'y a pas de chemin continu à cet endroit pour le moment. La situation des piétons est préoccupante et il a été noté qu'ils évitent d'emprunter le sentier aux heures de pointe. Une consultation publique aura lieu au cours de la nouvelle année et nous inviterons les gens à nous faire part de leurs commentaires.
22	Ian	Il faudrait élargir les accotements des sentiers.	
23	Meghan	Il faut faire respecter les zones d'interdiction de sillage et les limitations de vitesse pour les bateaux dans le secteur où se trouve La maison riveraine. Les gens pourraient ainsi se sentir plus en sécurité sur l'eau. Certains endroits peuvent être un peu problématiques en raison de la météo et du nombre de personnes.	
24	John	L'excès de vitesse sur l'eau est un problème sérieux.	



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

25	Matthew	Le public a peur de se baigner en raison des excès de vitesse sur l'eau.	
26	Matthew	En ce qui concerne la présentation, les pôles prêtent peut-être un peu à confusion. Il faudrait peut-être songer à recourir à des exemples plus proches de la réalité.	La CCN fournira des cartes de référence pour les pôles lors des prochaines consultations.
27	Heather	Il n'y a pas assez de places assises.	Nous avons reçu des commentaires semblables au sujet des abris pare-soleil.
28	Matthew	Il serait bien d'installer des fontaines ou des dispositifs de remplissage de bouteilles d'eau.	
29	Matthew	À l'extrémité ouest, les transports publics pourraient servir à conduire les gens du côté de l'ONEC et de La maison riveraine ; l'accessibilité à cet endroit pourrait être améliorée.	La politique actuelle de la CCN est de ne pas avoir de transports publics sur les sentiers.
30	Ian	Il y a un nouveau sentier qui permettrait de créer une boucle de ski de fond continue ; ce serait un atout majeur.	
31	Matthew	Que signifie « améliorer les possibilités de ski » ? Qu'en est-il du damage ?	Plus de pistes de ski et de stations-chaleur.
32	Heather	Il y a quelques panneaux d'interprétation le long de la rivière. Sur le plan de la sensibilisation du public, avez-vous pensé à un concept semblable aux « freedom trails » à Boston, où est racontée l'histoire de la région au fur et à mesure du parcours ?	
33	Ian	Nous ne sommes pas très doués pour raconter notre histoire.	
34	Laura	Dans le cadre du thème de l'accessibilité, qui pourrait être attiré par ce lieu ? À quoi ressemblerait la consultation de personnes de différentes origines raciales, démographiques et sociales pour s'assurer que tout le monde se sent bien accueilli ? Quelles sont les commodités qui les aideraient le plus ?	La CCN en fera plus et vous fournira un suivi avec des explications plus détaillées.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

	<p>En choisissant les investissements réalisés dans le cadre de l'aménagement, on peut exclure des personnes, et sans le vouloir, faire en sorte que certaines personnes ne se sentent pas bien accueillies. Nous voulons nous assurer que la programmation que nous proposons est aussi inclusive que possible.</p>	
--	--	--

SUIVI :

Association communautaire de Manor Park (*invitée à la réunion, mais ne pouvait pas y assister)

- Le réaménagement du secteur est une excellente occasion de mettre en valeur la culture et le patrimoine, et il est merveilleux de voir une utilisation plus active de la rivière et des sentiers dans le plan.
- SECTEUR A
 - Pôle 1
 - Améliorer l'accès à la rivière et au ski de fond est une bonne chose.
 - Le plan pourrait-il aussi prévoir de meilleures installations pour les vélos sur les routes ou les sentiers entre la résidence des gouverneurs généraux et le pôle 1 ? Il faut plus d'installations pour les piétons en général au pôle 1.
 - Pôle 2
 - Possibilité de réutiliser les lieux sous le pavillon (où l'on servait autrefois de la crème glacée). Ces lieux pourraient être dotés de toilettes publiques et accessibles et de fontaines d'eau près du pavillon.
 - Pourrait-il y avoir également un terrain de jeux ? (J'ai vu de superbes [exemples] de terrains de jeux récemment aménagés à Montréal. Ils sont conçus pour se fondre dans le paysage et ils sont amusants et intéressants pour les enfants ET les adultes).
 - Pôle 3
 - Je ne sais pas si nous avons besoin d'une « vue sur la rivière » ici aussi, s'il y a déjà quelques points de vue panoramiques sur la promenade (belvédère Rockcliffe, parc de Rockcliffe près de P1 et P2). Est-ce qu'une nouvelle « vue sur la rivière » augmenterait la circulation des personnes et le besoin de stationnement dans un secteur qui a été désigné comme un secteur où la préservation du caractère naturel est essentielle ?



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Un meilleur raccordement au sentier nord serait profitable à la fois aux gens du quartier et aux personnes qui visitent le parc. Il serait utile d'avoir plus de détails à ce sujet pour formuler des commentaires.
- Pôle 4
 - La baignade en rivière serait une nouvelle possibilité de loisir intéressante.
 - Est-ce qu'un accès du hangar à bateaux aux Rocailles (escaliers ? rampe ?) est à l'étude ? Sera-t-il possible de louer des embarcations au public à cet endroit ?
 - Améliorer l'expérience des Rocailles. L'installation d'œuvres d'art serait une merveilleuse façon de mettre en valeur ce qui existe déjà. Pensez à ajouter des bancs. La partie supérieure gazonnée le long de l'Acacia pourrait être mieux utilisée si on y installait des bancs et des tables de pique-nique. On pourrait aussi y aménager des platebandes (afin de mieux la désigner comme propriété publique).
- Pôle 5
 - En ce qui concernerait un nouveau bâtiment permanent ; pourrait-il être intégré au Musée de l'aviation et de l'espace afin de réduire les incidences sur l'espace vert (et de permettre le partage du stationnement) ? Peut-être que le pôle 4 (secteur C) serait un meilleur endroit pour des activités de divertissement en plein air ou des installations culturelles de taille moyenne, puisqu'il est situé près de la station de TLR et qu'il peut accueillir une forte circulation pendant les activités — bonnes idées.
 - Il n'est pas nécessaire d'aménager tout l'espace vert du parc. Il s'agit d'un excellent point de vue et d'un espace ouvert à proximité du centre-ville dont beaucoup peuvent profiter. Ce secteur pourrait être utilisé pour le ski de fond en hiver. C'est un bon endroit pour aménager des pistes de ski de fond au pas de patin (moins de conflits avec les pistes classiques si elles sont séparées). De plus, le terrain pourrait être utilisé pour accueillir une scène temporaire ou démontable, si nécessaire.
 - Il serait avantageux d'aménager une passerelle surélevée pour les piétons et les cyclistes à partir du chemin de gravier le long de Birch jusqu'au P5, afin d'améliorer la circulation des personnes en provenance de Vanier, Rockcliffe, Manor Park, etc., vers la rivière en utilisant le transport actif et OC Transpo (arrêt d'autobus à Birch/Sandridge).
 - Les installations devraient comprendre des toilettes publiques accessibles, à proximité des sentiers de la rivière.
- SECTEUR B
 - Pôle 1
 - Dans ce lieu, des installations publiques seraient bienvenues.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Pôle 2
 - Il serait bon d'offrir davantage de stationnements pour les remorques à bateau et autres, loin de la rivière. On pourrait en aménager près de l'extrémité nord du chemin Blair en agrandissant le cul-de-sac de façon à ce que l'espace vert** près de la rivière ne soit pas touché par une augmentation de la superficie du stationnement. ** Ce boisé est l'un des derniers grands boisés d'Ottawa à l'intérieur des limites de la ville et devrait être protégé.
 - Il faut assurer la sécurité de la piste cyclable et des remorques à bateaux. Il serait bon d'avoir des toilettes publiques à cet endroit ainsi que des commerces de restauration et de location d'embarcations.
- SECTEUR C
 - Pôle 1
 - L'accès au sentier inférieur et l'interprétation de la culture et du patrimoine sont de bonnes idées.
 - Pôle 2
 - La connectivité avec le ruisseau de Green est souhaitable, de même que la connectivité environnementale avec l'île.
 - Pôle 3
 - Les installations publiques et la connectivité avec le ruisseau de Green constitueraient un avantage pour ce secteur.
 - Pôle 4
 - Il s'agit d'un meilleur emplacement pour une installation culturelle ou de divertissement en plein air de taille moyenne qui offre un excellent accès au public en raison de la proximité de la station de TLR.
 - Une connectivité avec le nouveau pont municipal serait essentielle dans ce secteur. Possibilité de louer des vélos à des fins récréatives à l'arrêt du TLR ou à l'emplacement d'un service public de location de vélos.
 - Pôle 5
 - C'est une bonne idée de mettre l'accent sur l'île Lower Duck en tant qu'élément important sur le plan environnemental.
- GÉNÉRALITÉS
 - Comment pouvons-nous encourager davantage l'utilisation du transport actif (mobilité et accessibilité) auprès des gens du quartier ? Il faudrait plus de moyens pour traverser en toute sécurité (passages pour piétons surélevés, feux de signalisation, sentiers plus larges).



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Comment pouvons-nous séparer les différents modes de transport actif en fonction de leur vitesse et augmenter le nombre d'activités et de personnes qui visitent le parc de façon sécuritaire ? Y a-t-il une possibilité d'aménager une voie cyclable sécuritaire le long de la promenade pour les modes de transport actif plus rapides ? Il faut également envisager de ralentir la circulation des véhicules. Il y a des préoccupations concernant les voitures qui roulent à une vitesse illégale la nuit et la circulation des personnes qui font la navette entre leur domicile et leur lieu de travail. Comment la promenade peut-elle être réaménagée pour favoriser un usage récréatif et un ralentissement de la circulation des voitures pour assurer la sécurité de tout le monde ?
- Des stationnements pour vélos (et autres, comme des trottinettes électriques) sont nécessaires à tous les pôles, ainsi que davantage de toilettes et de commodités publiques.
- Les nouveaux aménagements paysagers requis pour les pôles et les installations devraient être conçus avec des plantes indigènes ; toutes les nouvelles plantations devraient être composées à 100 % d'espèces indigènes. Il y a aussi beaucoup de plantes envahissantes sur toute la longueur des sentiers de la rivière : beaucoup de nerprun et de dompte-venin de Russie. Est-ce que l'enlèvement ou une meilleure gestion des plantes envahissantes peut faire partie du travail visant à réaménager ces secteurs ?

Association des propriétaires de Rothwell Heights (*invitée à la réunion, mais ne pouvait pas y assister)

- Accorder une **priorité marquée à la conservation et à l'amélioration de l'actif que constitue le parc linéaire**. Si une partie de celui-ci se dégrade en raison d'une utilisation inappropriée ou excessive, son attrait et sa valeur pour les visiteurs et les résidents s'en trouveront diminués.
 - Par exemple, la zone de conservation naturelle adjacente au chemin Blair, identifiée en beige sur le panneau d'information lors de la journée portes ouvertes de février (mais non identifiée ou codée par couleur dans une légende, et donc inconnue) semble hautement valorisée par les représentants de la CCN présents lors de cette même journée. Pourtant, elle s'apparente de plus en plus à un espace forestier éprouvé, sillonné de sentiers étroits et non structurés, façonnés par ceux qui s'y promènent avec leur chien et par des explorateurs fréquentant la région. Une fréquentation accrue aura pour effet de dégrader la zone. Et rien n'indique que cette dernière revêt une valeur particulière. Par conséquent, je suggère ce qui suit :
 - Sentiers clairement définis permettant d'explorer la zone sans en abuser.
 - Panneaux invitant les visiteurs à rester sur le sentier.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Panneaux d'information sensibilisant les passants à la valeur de la zone.
 - Panneaux descriptifs le long du sentier fournissant des informations sur les espèces locales visibles (ou non).
 - Aménagement d'un « pôle » doté d'un ou deux bancs pour les personnes souhaitant s'asseoir paisiblement dans les bois.
- Les observations et suggestions ci-dessus s'appliquent également à la bande forestière située entre le sentier de la rivière et la promenade SGENC sur ce segment du parc, bien que les zones boisées ne constituent pas des zones de conservation de grande valeur.
 - Il convient de **différencier** dans votre réflexion les **valeurs patrimoniales et les utilisations uniques d'un parc linéaire le long d'une rivière**, par rapport aux grands espaces de parcs paysagers.
 - **Planifier les changements et les améliorations** de chaque point d'accès **en fonction d'un nombre acceptable de personnes, de véhicules et de remorques de bateaux**, à des périodes de fréquentation de pointe ou supérieures à la moyenne.
 - Par exemple, dans le cas de la planification de l'utilisation future et de l'accès des véhicules (en particulier des véhicules avec remorques de bateau) à la rampe de mise à l'eau du chemin Blair, il convient de se fixer un objectif quant au nombre de véhicules susceptibles de nécessiter un stationnement, et donc à l'augmentation de l'espace de stationnement nécessaire ou approprié à aménager. Évidemment, tout cela doit se faire en tenant compte de la perte d'un espace vert naturel de grande valeur, qui est l'un des atouts de ce parc linéaire.
 - **Prévoir des stationnements auxiliaires** en cas de dépassement de capacité, étant donné que ces besoins se sont déjà manifestés et continueront à se manifester.
 - Prévoir le **nettoyage des ordures et la gestion des déchets** dans les zones de stationnement ou de stationnement auxiliaire. Ce problème a été particulièrement sérieux sur le chemin Blair lors des confinements liés à la COVID.
 - **Assurer l'accès** à la piste de ski en hiver. Il s'agirait d'ouvrir des aires de stationnement le long de la promenade et d'autoriser le stationnement en hiver à la rampe de mise à l'eau du chemin Blair. Actuellement, les usagers des pistes se garent dans les rues du quartier. Pendant les périodes de confinement liées à la COVID, les stationnements sur rue près de la rampe de mise à l'eau et dans les impasses près de la promenade étaient remplis de véhicules, au point que les résidents s'en plaignaient. La CCN et la Ville doivent décider d'un plan de stationnement raisonnable et le communiquer aux résidents.
 - **Note** : un groupe de skieurs s'adonne couramment à l'immersion dans l'eau froide dans des trous dans la glace à la rampe de mise à l'eau du chemin Blair.



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

- Se concentrer sur l'objectif d'**encourager l'accès à la ville autrement qu'avec un véhicule privé**. Cet objectif correspond à ceux de la Ville, à savoir l'augmentation des **transports actifs** et la réduction de la consommation d'énergie et de combustibles fossiles (même si l'augmentation du nombre de véhicules électriques éliminera cet aspect). Cet objectif d'accès par le transport en commun et le transport actif semble nécessiter une collaboration importante (p. ex., avec la Ville), davantage d'idées (p. ex., options de transport microcollectif, location de vélos à partir des stations de TLR, etc.) et un rapprochement plus étroit avec les plans d'accès et de stationnement.
- Il conviendrait de maintenir, voire d'augmenter, les **week-ends sans véhicule** sur les promenades. Les résidents (et probablement les visiteurs aussi) apprécient beaucoup cette mesure.
- Encourager l'**exploration de la rivière** au moyen d'un ou de plusieurs **services de bateau-taxi** tiers centralisés, avec des points d'embarquement et de débarquement sur l'ensemble de la rivière.
- Envisager de proposer des **visites guidées en bateau-taxi** pour découvrir l'histoire et d'autres anecdotes sur notre rivière du patrimoine. De nombreux récits pourraient y être racontés. On pourrait notamment visiter l'île Lower Duck et les fondations restantes de l'ancienne balise.
- Encourager le **transport actif et l'exploration** au moyen de la location de vélos. Proposer des **visites autoguidées** sur toute la longueur du parc, en mettant en valeur ses atouts tout au long du parcours. Les visites pourraient porter sur **différents thèmes** et être **agrémentées d'excursions dans les parcs ou quartiers adjacents**. De nombreux récits pourraient y être présentés, tant sur le plan historique que sur le plan culturel ou biologique.
- Il conviendrait également de prévoir un **accès pour les fauteuils roulants motorisés** et d'autres véhicules adaptés aux personnes handicapées le long de certaines parties du sentier.
- Établir des liens avec les **propriétaires des îles Kettle et Upper Duck**, afin que tous aient des objectifs et des intérêts communs.
 - **Il est à noter** que les campeurs et les plaisanciers se trouvent souvent à l'extrémité ouest de l'île Upper Duck pendant de longues périodes en été. Or, on n'y trouve aucune installation publique ou de collecte des déchets.
- Réaliser une **étude sur les pratiques exemplaires** observées dans d'autres parcs linéaires.
- Envisager des règlements pour **gérer les bateaux à moteur, et en particulier les motomarines**, près des zones d'accès à l'eau. La rampe de mise à l'eau du chemin Blair accueille des usagers manifestement inexpérimentés en la matière et, par conséquent, ceux-ci sont probablement aussi peu familiarisés avec les règles de sécurité sur l'eau. Certains adeptes de motomarine ne font que des cercles et du « wake-jump » dans les environs immédiats. En été, le bruit se propage sur une distance considérable, sans parler de la perturbation



NATIONAL CAPITAL COMMISSION COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

potentielle de la faune et de la flore. Rappelons que la réglementation ontarienne exige une preuve de formation pour toute personne conduisant un bateau à moteur.

- Explorer les moyens de renforcer la **sécurité dans les aires de stationnement**, notamment en limitant les heures d'accès et d'utilisation. La rampe de mise à l'eau du chemin Blair est régulièrement fréquentée tard dans la nuit, et un véhicule carbonisé a été aperçu sur le sentier de la rivière, à l'est de la rampe de mise à l'eau.
- En matière de services commerciaux, opter pour des services basés sur le **transport actif** et des services de restauration privilégiant le principe du « **zéro déchet** ». Assurer un nettoyage régulier. Les déchets finiront rapidement par dégrader le caractère actuel du parc.
- Veiller à ce qu'il y ait un grand nombre de **réceptacles à déchets et à recyclage** appropriés le long du sentier.
- Aménager **davantage de bancs** le long du sentier. Les résidents pourraient participer aux coûts, en dédiant un banc à un être cher ou à une vision vertueuse.
- Installer des **supports à vélos, éventuellement avec possibilité de verrouillage**, à des points clés le long du sentier, ce qui permettrait aux cyclistes d'y laisser leur vélo et de se promener à proximité.
- Installer davantage de **panneaux de signalisation** pour informer les usagers de leur emplacement et des distances les séparant d'autres lieux.
- Installer des **panneaux d'information numérotés** pour informer les usagers sur les aspects historiques, culturels et biologiques, les espèces indigènes et envahissantes, etc. Veiller à ce que les panneaux d'information résistent aux intempéries. Envisager l'utilisation de panneaux à code QR pour fournir des informations plus détaillées, à condition d'assurer la présence d'un signal mobile en chaque lieu.
- Recommander un financement annuel destiné à un programme d'**élimination des espèces envahissantes**. Il s'agit d'une tâche nécessitant des interventions répétées pendant plusieurs années pour un grand nombre d'espèces. Il conviendrait donc de prévoir un programme permanent qui soit adapté de manière à équilibrer les affectations de fonds. **Il convient également de noter** que, moyennant une communication appropriée avec les associations communautaires, certains résidents consacraient bénévolement du temps et des efforts à cette tâche si elle était menée par une ou plusieurs personnes bien informées et convenablement outillées.
- Recommander un programme de **plantation et de replantation d'espèces indigènes** (arbres et autres végétaux). Ce programme pourrait être associé à celui du Parc consacré à l'information et à l'éducation. De nombreux utilisateurs gagneraient à en savoir plus sur la valeur de ces espaces naturels.